

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**LUNDI 24 AVRIL 2023**

**PROCÈS-VERBAL**

---

**Procès-verbal** de l'assemblée générale annuelle virtuelle des membres de la Caisse Desjardins du Centre et de l'Est de Laval tenue le **lundi 24 avril 2023**, sous la présidence de M. Michel Guindon, président.

Une capsule vidéo d'ouverture est diffusée.

## **1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est déclarée ouverte à 18 h 30.

### **1.1 Mot de bienvenue**

Le président adresse un mot de bienvenue et présente les gens qui l'accompagnent. Il mentionne que cette formule d'assemblée à distance implique un vote en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours suivant l'assemblée pour la répartition des excédents annuels et les ristournes ainsi que pour l'élection des membres du conseil d'administration.

### **1.2 Message du Président et chef de direction du Mouvement Desjardins**

Une vidéo intitulée « Message du Président et chef de direction du Mouvement Desjardins » est ensuite diffusée.

## **2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**

### **2.1. Règles pour participer à l'AGA**

La secrétaire, Mme Laura Battisti, présente les règles de fonctionnement de l'assemblée tenue à distance.

### **2.2. Nomination des personnes scrutatrices**

#### **VOTE EN DIRECT - NOMINATION DES SCRUTATEURS**

Après une période de vote en direct, la proposition de nommer M. Jean-Guy Dubois et Mme Céline Caron comme scrutateurs est adoptée à l'unanimité.

### **2.3. Adoption de l'ordre du jour (vote en direct)**

La secrétaire, Mme Laura Battisti, est invitée à faire la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter la recommandation.

Après une période de vote en direct, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2022 (vote en direct)**

Le président procède à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 25 avril 2022.

Puisque le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse, ni la lecture ni le résumé n'est fait.

Il demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022.

Le président informe les membres que sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée de 2022.

Après une période de vote en direct, le procès-verbal de l'assemblée du 25 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

## **3. Retour sur l'année 2022**

### **3.1 Rapport du conseil d'administration**

Le président débute par la présentation des membres du conseil d'administration et les remercie pour leur implication.

Il fait ensuite la revue des principales réalisations de la Caisse au 31 décembre 2022 et revient sur différents sujets qui ont marqué l'actualité durant la dernière année :

- 
- Un leadership socioéconomique de taille;
  - Une caisse engagée et solidaire
  - Un accent mis sur la jeunesse;
  - Des efforts soutenus à l'égard du développement durable;
  - Remerciements aux employés et aux membres de la Caisse.

### **3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**

Le président livre le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent;
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

### **3.3 Rapport financier**

Une courte capsule vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers ainsi que des explications sur la présentation des états financiers est présentée.

M. Sylvain Filion, directeur général, est invité à présenter les états financiers au 31 décembre 2022.

Une capsule vidéo est diffusée pour présenter la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2022.

### **3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu**

Une courte capsule vidéo portant sur les sommes totales qui ont été investies en 2022 avec notre Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) ou en dons et en commandites est présentée.

Le président présente le rapport de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu. Il fait part que ce solde est constitué des fonds qui étaient disponibles au 31 décembre 2021, auxquels a été ajouté un montant de 415 000 \$ voté par vous les membres, lors de l'AGA de l'année dernière.

Un montant de 175 000 \$ a été investi dans la communauté au cours de 2022, ce qui a permis une récupération d'impôt de 46 000 \$. Ainsi, le solde du Fonds d'aide au développement du milieu au 31 décembre 2022 est de 962 000 \$.

## **4. Période de questions au conseil d'administration**

Le président invite les membres à faire part de leurs questions ou commentaires.

### **Question**

*Pourquoi mon compte épargne régulier non enregistré offre un taux supérieur à celui de mon compte épargne CELI régulier ?*

*Pourquoi le CELI ne pourrait pas être une accommodation temporaire libre d'impôt plus performant qu'un compte épargne régulier non enregistré ?*

**R. :** *Le compte épargne CELI devrait être utilisé principalement pour faire une cotisation. Par la suite, nos conseillers peuvent vous accompagner pour établir la stratégie de placement la mieux adaptée à votre profil d'investisseur et à vos objectifs et projets. On a tout avantage à maximiser les revenus de notre CELI puisqu'ils ne sont pas imposables plutôt que de le laisser dans un compte d'épargne.*

Le président mentionne que l'assemblée vise à permettre le versement des ristournes individuelles et à la communauté.

Une capsule vidéo sur la ristourne est diffusée.

## **5. Propositions soumises au vote**

### **5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)**

Une capsule vidéo est présentée pour expliquer cet élément distinctif de notre coopérative.

Le président précise que les scénarios recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux et conformes aux encadrements applicables.

## VOTE EN DIFFÉRÉ - ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (ristournes)

Le président mentionne que les excédents se chiffrent à 6 049 M\$.

Le directeur général présente la recommandation.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres <sup>1</sup>	6 049 k\$
	Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	65 138 k\$
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM <sup>2</sup>	129 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes   ANNÉE PRÉCÉDENTE	22 k\$
	<b>Solde des excédents à répartir   AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>71 338 k\$</b>
	Affectation au FADM	(419) k\$
	Affectation à la RRE	(15 347) k\$
	Affectation à la réserve générale	(55 572) k\$
	<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>0</b>

<sup>1</sup> Inclut 3 310 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes  
<sup>2</sup> Net d'impôt

[FADM] Fonds d'aide au développement du milieu  
[RRE] Réserve pour ristournes éventuelles

Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2022

3 702 682 \$

- ▶ **419 446 \$**  
FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU
- ▶ **3 283 236 \$**  
RISTOURNES AUX MEMBRES

Proposition sur la répartition des excédents annuels		
RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>	Taux par 1 000 \$ de volume Particuliers, Entreprises	Équivalent en milliers de \$
Comptes		482 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	421 k\$
Fonds		161 k\$
Prêts et marges de crédit		887 k\$
<b>RISTOURNE ASSURANCES<sup>2</sup></b>	<b>23 \$/1 000 \$ de prime</b>	<b>494 k\$</b>
<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT<sup>2</sup></b>	<b>0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets</b>	<b>220 k\$</b>
<b>RISTOURNE PRODUITS<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 50 \$<sup>3</sup></b>	<b>581 k\$</b>
<b>RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions</b>	<b>36 k\$</b>
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>		<b>3 282 k\$</b>

<sup>1</sup> Soumis au vote lors de l'assemblée.    <sup>2</sup> Taux établi par la Fédération des caisses d'épargne du Québec.    <sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Le président mentionne que sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'accepter la recommandation de partage des excédents.

Le président fait part que cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

## 5.2. Élection des membres du conseil d'administration

### 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

Étant donné que le président est une personne candidate, madame Laura Battisti, secrétaire du conseil d'administration à la Caisse, agira comme présidente d'élection.

#### Secrétaire d'élection

Sylvain Filion agira comme secrétaire d'élection, malgré le fait que c'est une élection par acclamation.

### 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

Pour donner suite à l'appel de candidatures lancé le 17 janvier, et ce, pour 20 jours, le président demande à François Sigouin, président du comité de Mise en candidature de prendre la parole.

Il présente le rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants :

- Des personnes ayant des compétences en technologies de l'information et en développement durable et/ou en droit/déontologie
- 2 femmes et 3 hommes pour maintenir la parité
- Groupes d'âge :
  - 1 personne du groupe d'âge de 18 à 34 ans

- 
- 2 personnes du groupe d'âge de 50 à 64 ans
  - 2 personnes du groupe d'âge 65 ans +

Il mentionne qu'un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande.

### **5.2.3. Présentation des personnes candidates**

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la Caisse sur demande.

Le président présente les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année qui ont toutes été proposées par des membres de plein droit de la Caisse.

Michel Guindon  
Bilal Khoder  
Martine Lafrance  
Michel Poissant  
Priscille-Nice Sanon

### **5.2.4. Élection par acclamation**

Laura Battisti mentionne que 5 postes sont à pourvoir au conseil d'administration et que le même nombre de candidatures a été reçues.

Laura Battisti déclare élus aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes.

Michel Guindon  
Bilal Khoder  
Martine Lafrance  
Michel Poissant  
Priscille-Nice Sanon

Elle félicite les nouveaux et nouvelles élus.

### **5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**

Le président rappelle que les membres seront appelés à voter en différé sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes

Il précise que le vote sera ouvert pour les 4 prochains jours et fait quelques précisions sur l'annonce des résultats.

### **6. Fin de la rencontre et remerciements**

Le président informe les membres que la publication des résultats de votes mettra officiellement fin à l'assemblée générale, à moins d'un vote négatif auquel cas, le processus devra être repris une seconde fois.

Il remercie les membres présents pour leur participation.

### **7. Suivi des résultats et levée de l'assemblée**

À la suite des 4 jours de vote, 955 membres de la Caisse ont voté pour la répartition des excédents. Voici la répartition des votes pour l'adoption de la ristourne :

- EN FAVEUR à 94,45 % pour la répartition des excédents.

L'assemblée est levée le dimanche 30 avril à 10 h 15.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de lever l'assemblée.

---

Président

---

Secrétaire

---

Président

---

Secrétaire